

## NOTE DE RENTRÉE 2021

### Horaires de l'école :

8h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30

Dans un souci de bon fonctionnement, il est impératif de bien respecter ces horaires.

### Accueil et reprise des élèves :

L'accueil de tous les élèves aura lieu à partir de 8h20 et 13h20 dans la cour sous la responsabilité des maîtres de service.

Pour les sorties à 11h30 et 16h30, les parents attendront leurs enfants à la porte d'entrée du préau.

Suite à la circulaire du 29/07/2016 du ministère concernant le Plan Vigilance Attentat, un certain nombre de mesures de sécurité sont préconisées : les portes de l'école sont fermées durant la classe.

**Les parents veilleront donc au respect des heures d'entrée et de sortie, de manière à ce que leurs enfants arrivent à l'heure. Après 8h30 et 13h30, le portail et les portes de l'école seront fermés.**

Tout parent pénétrant dans l'école, dès l'entrée dans la cour, doit porter un masque.

L'accès à l'école est limité : les parents ne peuvent y accéder qu'accompagnés d'un enseignant.

### Enseignants et personnels :

Directrice : Mme FAIVRE Agnès

PS/MS : Mme CHANSON Isabelle, ATSEM Mme PETIT Karine

GS/CE1 : Mme RAGONNET Caroline, ATSEM Mme MAIGRET Christelle

CP : Mme SAUVAGE Emilie

CE1/CE2 : M. THIETRY Erwan

CM1/CM2 : Mmes FAIVRE Agnès et JEANSON Chloé

### Stationnement des véhicules :

Un parking est prévu pour les familles le long de la route départementale, le parking devant la cour est réservé au personnel de l'école. **Pour la sécurité des enfants, le stationnement et l'arrêt momentané pour déposer les enfants devant le préau sont interdits.** À la reprise des enfants vous devez stationner au parking parents.

### Absences des élèves :

Toute absence doit être signalée : par écrit (si elle est prévue), par téléphone le matin **entre 8h00 et 8h20 (au 03 84 94 58 56) ou par mail (ecole.villers-les-luxeuil@ac-besancon.fr).**

Le motif de l'absence doit être précisé sur un bulletin d'absence donné en début d'année.

### Relation parents-enseignants :

Un cahier de liaison sera fourni aux élèves dans lequel seront collés tous les documents d'informations émanant de l'école. Pour un usage efficace, il vous est demandé de signer chaque feuille et de rapporter quotidiennement le cahier à l'école.

Vous pouvez également utiliser cet outil pour nous transmettre des messages ou prendre rendez-vous.

### Coopérative scolaire :

Cette association permet de financer des spectacles, des interventions ou des sorties éducatives, des achats de livres de bibliothèque ... Cette participation est fixée à **12 € par enfant. Les chèques seront à l'ordre de la Coopérative scolaire.** Merci de donner votre participation avant le **24 septembre 2021.** (Possibilité de régler en plusieurs fois, un seul chèque par famille est souhaitable)

### Réunions des parents :

Chaque enseignant présentera le fonctionnement de sa classe, donnera les informations utiles et répondra aux diverses questions. Les réunions auront lieu à 18H00 dans les salles de classe.

Lundi 13 septembre 2021 : GS/CE1

Mardi 14 septembre 2021 : CE1/CE2

Jeudi 16 septembre 2021 : CM1/CM2

Vendredi 17 septembre 2021 : CP

Mardi 21 septembre 2021 : PS/MS

### **Piscine :**

Les séances se dérouleront les lundis et jeudis matins du 20/01/2022 au 07/03/2022.

Pour que cette activité puisse avoir lieu, nous avons besoin de **parents agréés** pour encadrer des groupes d'enfants. (Les parents déjà agréés récemment n'ont pas besoin de repasser l'agrément.)

Une soirée de formation est prévue en septembre à la piscine de Luxeuil, les dates vous seront communiquer prochainement si vous êtes intéressé(e).

Le passage de l'agrément ne vous engage pas à participer aux sorties, nous comprenons bien sûr que vous ne connaissiez pas encore toutes vos disponibilités de janvier à mars 2022 !

(Nous précisons également qu'il est possible d'accompagner seulement quelques séances sur les 10 prévues.)

Des parents non agréés seront également nécessaires afin d'aider aux vestiaires.

### **Quelques détails pratiques :**

Pour faciliter l'habillage de enfants en maternelle et la gestion des vêtements oubliés en élémentaire, veuillez marquer le nom de l'enfant sur les vêtements, doudous... De même, merci d'éviter autant que possible les chaussures à lacets surtout pour les plus petits.

Les parents peuvent fournir à leurs enfants une petite bouteille d'eau ou une gourde au nom de l'enfant.

Les **élections de parents d'élèves** auront lieu le vendredi 8 octobre 2021. Les parents qui souhaitent s'inscrire sur les listes sont invités à le signaler aux enseignants dès que possible.

**Le port du masque est obligatoire à partir du CP.**

### **Documents de rentrée :**

Merci de :

- Corriger la **fiche de renseignements en rouge**. A la demande de l'Inspectrice d'Académie, il est obligatoire de remplir la catégorie socioprofessionnelle.
- Remplir la **fiche d'urgences**.
- Remplir la **fiche des allergies alimentaires**.
- Remplir l'**autorisation de photographie**.
- Faire parvenir à l'école une **attestation d'assurance** mentionnant les risques couverts pour votre enfant ; Les élèves doivent être assurés en responsabilité civile, mais il est préférable que les enfants soient aussi couverts par une assurance individuelle accidents.
- Le **règlement intérieur** de l'école, la **charte de la laïcité** et le protocole sanitaire sont consultables en ligne sur le site de l'école ([elem-villers-les-luxeuil.ac-besancon.fr](http://elem-villers-les-luxeuil.ac-besancon.fr)) ou à l'école. Après en avoir pris connaissance, le coupon d'accusé de réception devra être signé.

Toute l'équipe enseignante vous souhaite à toutes et à tous une bonne année scolaire.

La directrice  
Agnès FAIVRE

**CE DOCUMENT EST A CONSERVER A LA MAISON.**